



Guide du/de la candidat/e pour l'élaboration du dossier ciblé

en vue de l'obtention du titre de "Conseiller-ère diplômé-e en
orientation professionnelle, universitaire et de carrière" par
la validation des acquis de l'expérience

Etat : 100701

Sommaire

Introduction	p. 3
Conseils pratiques	p. 3
Structure et présentation du dossier ciblé	p. 4
Présentation des principaux éléments devant figurer dans le dossier	p. 4
Données personnelles	p. 5
Lettre de motivation	p. 5
Curriculum Vitae	p. 5
Aperçu des formations, formations continues et expériences professionnelles, personnelles et sociales en lien avec le titre visé	p. 5
Preuves de l'acquisition des compétences opérationnelles	p. 6
Pièces justificatives	p. 6
Envoi du dossier ciblé	p. 7
Informations complémentaires	p. 7

Introduction

Faire le point sur son expérience n'est pas une mince affaire... Il s'agit en effet de faire appel à ses souvenirs, de sélectionner les moments clés de son parcours professionnel et extra professionnel et d'en extraire les acquis.

En prenant du recul par rapport à vos formations et vos expériences professionnelles, sociales et personnelles, vous pouvez établir un lien entre vos acquis et les compétences figurant dans la *Vue d'ensemble des compétences opérationnelles du/de la conseiller-ère en orientation professionnelle, universitaire et de carrière*. L'élaboration de votre dossier ciblé a précisément pour but de fournir la preuve que vous avez acquis au cours de votre parcours des aptitudes, connaissances et compétences comparables à celles construites au cours d'une formation en orientation professionnelle, universitaire et de carrière.

Ce guide a pour objectif de vous aider dans l'exercice de réflexion, d'analyse, de comparaison et de présentation de vos expériences.

Conseils pratiques

En premier lieu, veuillez prendre connaissance des documents suivants :

- Directives pour l'obtention du titre protégé de "Conseiller-ère diplômé-e en orientation professionnelle, universitaire et de carrière" par la voie de la validation des acquis de l'expérience
- Conditions de réussite
- Profil de qualification du/de la conseiller/ère diplômé-e en orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Ces documents sont à disposition sur le site suivant : <http://www.csfo.ch/dyn/178912.asp>

Un modèle pour l'élaboration du dossier ciblé est souvent demandé par les candidat-e-s. Néanmoins, nous avons décidé de ne donner aucun exemple et aucune indication quant au volume du dossier.

Ce qui est déterminant, c'est que votre dossier ciblé fasse la démonstration de l'acquisition de vos compétences, et qu'il explicite les liens entre vos expériences et la *Vue d'ensemble des compétences opérationnelles du/de la conseiller/ère diplômé-e en orientation professionnelle, universitaire et de carrière*. Il doit être clair, compréhensible pour des tiers et permettre aux expert-e-s d'évaluer aisément vos compétences. Pour ce faire, il doit répondre aux exigences suivantes :

- le dossier doit être bien structuré
- il doit être organisé en fonction des domaines de compétences opérationnelles
- les preuves explicites de l'acquisition de chaque compétence opérationnelle doivent être apportées (ce n'est pas aux expert-e-s de déduire les compétences sur la base des expériences énoncées dans votre dossier)
- les preuves ne doivent pas se limiter à la description de la compétence, mais comprendre des éléments réflexifs et des liens avec le cadre théorique qui la sous-tend
- les liens entre les compétences et les preuves doit être clairement établi

Il ne s'agit pas de décrire l'intégralité des vos expériences, mais de choisir celles qui sont pertinentes pour prouver l'acquisition des compétences citées dans le profil de qualification.

Bien que ce guide ait pour but de vous aider dans l'élaboration de votre dossier ciblé, il ne remplace pas un accompagnement personnalisé. Cet accompagnement est facultatif, mais nous vous conseillons vivement d'en profiter. Ce processus nécessite un important investissement en temps et en motivation personnelle. L'expérience par ailleurs démontre que les chances de réussite sont plus grandes chez les candidat-e-s ayant été accompagné-e-s. Vous serez non seulement confronté-e à des points de vue différents des vôtres, mais cela vous permettra de mieux prendre du recul et de travailler avec méthode.

Structure et présentation du dossier ciblé

Afin d'en faciliter la lisibilité, il est recommandé de structurer votre dossier de la manière suivante :

- page de couverture
- table des matières
- données personnelles
- lettre de motivation
- curriculum vitae
- aperçu des formations, formations continues et expériences professionnelles, personnelles et sociales en lien avec le titre visé
- preuves de l'acquisition des compétences opérationnelles
- conclusion
- liste des abréviations (si vous en utilisez)
- liste des références bibliographiques et théoriques
- pièces justificatives

Le dossier doit être relié et dactylographié. Les pages doivent être numérotées. Les pièces justificatives doivent être regroupées dans un document à part et établir le lien avec la démonstration de l'acquisition des compétences.

Présentation des principaux éléments devant figurer dans le dossier ciblé

Afin de permettre une évaluation complète de vos compétences, des présentations diverses et complémentaires des informations et démonstrations sont souhaitées:

- les **données personnelles** sont surtout utiles pour l'établissement du diplôme;
- la **lettre de motivation** donne des indications sur les raisons qui vous motivent à vous lancer dans une procédure de validation des acquis;
- le **curriculum vitae** sert de guide tout au long de la procédure. Il permet de comprendre la chronologie, donne des repères de cohérence et une vision d'ensemble;
- L'**aperçu des formations, formations continues et expériences professionnelles, personnelles et sociales en lien avec le titre visé** donne des informations détaillées sur vos formations (continues) et vos expériences et établit un premier lien avec les domaines de compétences opérationnelles;
- dans le chapitre **preuves de l'acquisition des compétences opérationnelles**, vous démontrez que vous disposez des compétences opérationnelles requises;
- Les **pièces justificatives** prouvent que vous avez acquis les compétences opérationnelles demandées.

Ces éléments sont développés ci-dessous pour vous guider dans la réalisation de votre dossier.

Données personnelles

Veillez svp indiquer les informations suivantes :

- nom, prénom (nom de jeune fille pour les diplômés obtenus avant le mariage)
- date de naissance
- adresse
- numéro de téléphone, adresse e-mail
- lieu d'origine

Vous être prié-e de joindre une copie de votre carte d'identité.

Lettre de motivation

Veillez exposer les raisons qui vous poussent à déposer une demande de validation des acquis de l'expérience et formuler votre demande formelle de validation.

La lettre doit être datée et signée.

Curriculum vitae

Vous pouvez choisir la manière de présenter votre curriculum vitae.

Aperçu des formations, formations continues et expériences professionnelles, personnelles et sociales en lien avec le titre visé

Afin de donner une vue globale de votre parcours, nous vous proposons de le présenter sous la forme de deux tableaux :

Tableau des formations initiales et continues

N°	Durée de la formation du ... au...	Établissement, lieu	Intitulé du diplôme ou type d'attestation	Diplôme obtenu (oui/non)	Année d'obtention	Crédits ETCS	Domaine(s) de compétences concerné(s)
1							
2							
...							

Tableau des expériences professionnelles, personnelles et sociales

Mentionnez vos expériences professionnelles, personnelles, sociales, associatives et bénévoles, activités de recherche, publications, interventions dans des conférences/formations, etc. en lien avec le titre visé.

N°	Années	Durée exacte	Employeur ou contexte, lieu	Secteur d'activité	Fonction occupée	Taux d'activité (%)*	Domaine(s) de compétences concerné(s)
1							
2							
...							

* mentionnez "temps plein" ou le nombre d'heures par semaine, par mois ou par année

Preuves de l'acquisition des compétences opérationnelles

La mise en évidence des preuves de l'acquisition de vos compétences constitue le cœur du dossier ciblé. C'est essentiellement sur cette base que les expert-e-s fonderont leur appréciation. Nous vous conseillons d'y prêter une attention toute particulière. Les points ci-dessous vous aident à organiser votre démonstration :

1. Etude approfondie du *Profil de qualification du/de la conseiller/ère en orientation professionnelle, universitaire et de carrière*
2. Pour chaque domaine de compétence, description détaillée des formations et expériences pratiques qui justifient de son acquisition
3. Démonstration de l'acquisition du domaine de compétence par une analyse réflexive sur les activités exercées, ainsi que les ressources, aptitudes personnelles et connaissances théoriques mises en œuvre.

Décentrez-vous : imaginez que vous êtes dans la position de l'expert-e qui doit acquérir la certitude à la lecture de votre dossier que les compétences démontrées sont acquises.

Pièces justificatives

Les pièces justificatives servent de preuves de l'acquisition de vos compétences. Elles doivent être judicieusement choisies, numérotées et référencées dans le chapitre "Preuve de l'acquisition des compétences opérationnelles".

Voici quelques exemples de documents que vous pouvez annexer à votre dossier ciblé :

- copies de diplômes, titres, etc.
- contenus détaillés des enseignements
- attestations de suivi de cours (avec si possible les contenus et les modalités d'évaluation)
- attestations de travail
- attestations de stages
- cahiers des charges, descriptions d'emploi
- productions personnelles (travaux de recherche, publications, contributions, dossiers...)
- traces de résultat d'activités

Attention : - n'envoyez pas les originaux !

- pour les documents rédigés dans une langue non officielle, envoyez une copie de l'original et une traduction

Envoi du dossier ciblé

Seuls les dossiers complets qui répondent aux exigences formelles définies dans les *Directives pour l'obtention du titre de "Conseiller-ère diplômé-e en orientation professionnelle, universitaire et de carrière"* par la voie de la validation des acquis par l'expérience seront traités.

Les dossiers ciblés, en trois exemplaires, sont à envoyer à l'adresse suivante :

CSFO
Mention "procédure de qualification pour les conseiller-ère-s en orientation"
Maison des cantons
Speichergasse 6
CP 583
3000 Berne 7

Le CSFO vous enverra une lettre pour confirmer la réception de votre dossier.

Informations complémentaires

Pour tout complément d'information, vous pouvez appeler Madame Aude Schaller au **031 320 29 40** ou envoyer un mail à aude.schaller@csfo.ch.

Bon travail !